

PROGRAMME DE FORMATION

Contrat de capitalisation et détention sociétaire

La formation que nous vous proposons vise à donner un véritable «mode d'emploi» pour mener à bien cette mission de conseil auprès de vos clients. Au sortir de cette formation, l'objectif est de connaître et maîtriser les conversations utiles à tenir à vos clients, sur tous les aspects patrimoniaux : civil, fiscal et social...

Date:	Ven. 20 nov. 10h-12h
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des régimes matrimoniaux• Connaissance de la liquidation des successions• Connaissances de base de la fiscalité des SCPI
Objectifs:	<p>L'utilité du contrat de capitalisation de capitalisation dans une stratégie patrimoniale n'est plus à démontrer. Mais qu'en est-il de la détention de cet actif selon un mode sociétaire. Quels sont les aspects civils, fiscaux et comptables qui caractérisent ce mode de détention ? A l'issue de cette formation, vous saurez proposer à vos clients des opportunités de placements optimisés.</p> <ul style="list-style-type: none">• Objectif 1 : Examiner les opportunités de détention d'un contrat de capitalisation par une société• Objectif 2 : Mettre en place une stratégie fiscale et comptable adaptée

Introduction

Partie 1 : pourquoi détenir un contrat de capitalisation via une société ?

- Une société peut-elle détenir un contrat de capitalisation ?
- L'intérêt de la détention d'un contrat de capitalisation par une société
- Le risque de double taxation

Partie 2 : la détention par une société IR

Contenu pédagogique:

- Le régime fiscal
- Le régime comptable

Partie 3 : la détention par une société IS

- Le régime fiscal
- Le régime comptable

Focus : Démembrement vs détention directe ou indirecte

Annexe : La détention par un organisme sans but lucratif

CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures

Heures réglementaires:

Experts-Comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Intervenants:

Yann Leconte

Après 28 années d'expérience professionnelle en qualité de notaire assistant puis de notaire associé dans différents offices notariaux à Paris et en Province, Yann LECONTE a rejoint le groupe HARVEST en 2023. Il est titulaire du Diplôme Supérieur du Notariat délivré par l'université Paris II Panthéon-Asses et du DES Gestion de Patrimoine délivré par l'université de Clermont-Ferrand.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

